



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-51585>

Département(s) de publication : **02**

Annonce n° **24-51585**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : CA du Saint-Quentinois

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Délégation du service public pour la gestion et l'exploitation des stations d'épuration de Gauchy et de Jussy

Description : Chaque lot fera l'objet d'une attribution séparée. Par la présente consultation, la CASQ souhaite déléguer par deux conventions de délégation de service public distinctes, à titre exclusif, aux frais et risques de l'exploitant les services publics pour la gestion et l'exploitation respectivement des stations d'épuration de Gauchy et de Jussy. Le Déléataire a le droit exclusif d'exploiter le service dans les limites du périmètre de la CASQ, dit périmètre de la délégation, et porté sur le plan annexé aux projets de contrats (annexes 1.8 et 2.4 des contrats)

Identifiant de la procédure : 3ef7645a-247d-41fb-b3fa-9ab8a5846acf

Identifiant interne : 24017COCD

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Step de Gauchy et Step de Jussy appartenant à la Casq dont le siège est situé à

Ville : Saint-Quentin

Code postal : 02100

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 19,200,000 EUR

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : Une visite sur chacun des sites est obligatoire pour chaque lot dont le candidat souhaite déposer une offre. Visite des ouvrages de la station de Gauchy : - Rdv le jeudi 23 mai 2024 de 9h00 à 12h00 à la station d'épuration - [Chemin de la Biette - 02430 Gauchy]. Visite des ouvrages de la station de Jussy : - Rdv le jeudi 23 mai 2024 de 14h00 à 17h00 à la station d'épuration - [« Rive Gembloux » le long du canal de Saint-Quentin, coordonnées en Lambert 93 sont (x 715 982 ; y 6 958 213)]. Dans leur message sur le profil acheteur, les candidats préciseront le nom et la qualité des personnes qui participeront à la visite au maximum quarante-huit (48) heures avant le rendez-vous. Les candidats pourront faire participer au maximum huit (8) personnes de leur choix simultanément. Le règlement de la consultation décrit en détail les modalités d'organisation de la visite. Pas de variante autorisée. La procédure est ouverte. Les candidats sont invités à remettre leur candidature et offre de manière simultanée avant la date limite de remise des offres. La sélection des candidatures sera effectuée au regard des garanties professionnelles et financières, et de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public. Les valeurs estimatives sont renseignées pour les besoins de la publication et constituent une information donnée aux opérateurs sans toutefois lier la Collectivité. Les candidats peuvent obtenir tous les renseignements administratifs et/ou techniques qui leur seraient nécessaires pour la préparation de leur candidature et de leur offre. Les demandes de renseignements complémentaires devront être transmises par l'intermédiaire du profil acheteur à l'adresse suivante : <https://www.marches-publics.info> /au plus tard seize (16) jours francs avant la date limite fixée pour la remise des candidatures et des offres. Les réponses de la collectivité aux questions posées par un candidat seront portées à la connaissance de l'ensemble des candidats ayant retiré un dossier de consultation au plus tard dix (10) jours avant la date limite fixée pour la remise des candidatures et des offres. Si la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, ces délais sont applicables en fonction de cette nouvelle date. Les réponses que la personne publique apportera, le cas échéant, à ces demandes de renseignements complémentaires, une fois rendues anonymes, seront transmises simultanément à chacun des candidats uniquement via la plateforme de dématérialisation

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Lot : LOT-0001

Titre : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'usine de Gauchy tenant à la collecte et au traitement des eaux usées

Description : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'usine de Gauchy tenant à la collecte et au traitement des eaux usées

Identifiant interne : 01

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Step de Gauchy et Step de Jussy appartenant à la Casq dont le siège est situé à

Ville : Saint-Quentin

Code postal : 02100

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 96 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une lettre de candidature signée par une personne ayant autorité pour engager la société. Ce document doit indiquer l'identité du candidat individuel ou de chaque membre du groupement candidat (nom ou dénomination sociale, lieu du siège social, coordonnées, numéro Siren ou Siret, le cas échéant, les noms des personnes habilitées à engager l'entreprise). En cas de groupement, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire (formulaire Dc1 ou équivalent). Cette lettre devra être signée par chaque membre du groupement ou pas le mandataire dûment habilité.

- Tous les documents permettant de prouver que le signataire est la personne habilitée à engager le candidat et en cas de groupement d'opérateurs économiques, le pouvoir donné au mandataire par les cotraitants pour la présentation du dossier de candidature ; - Un document justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail (c'est-à-dire, l'attestation de vigilance Urssaf en cours de validité). - Conformément à l'article R.3123-16 du Code de la commande publique, une déclaration sur l'honneur attestant : « 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 et L. 3123-14 ; 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à 3123-8, sont exacts. » ; Conformément à l'article L. 3123-15 du Code de la commande publique, lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation, placé dans l'une des situations mentionnées aux articles L. 3123-1, L. 3123-2 et L. 3123-3, l'opérateur informe sans délai la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois de ce changement de situation. Dans cette hypothèse, il est exclu de la procédure de passation des contrats pour ce motif. Lorsqu'un motif d'exclusion de la procédure de passation au sens du Code de la commande publique concerne un membre d'un groupement d'opérateurs économiques, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois exigera son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception de cette demande, sous peine d'exclusion du groupement de la procédure. Les personnes à l'encontre desquelles il existe un motif d'exclusion ne peuvent se voir confier une partie des travaux ou services d'un contrat de concession. Lorsqu'une telle personne à l'encontre de laquelle il existe un motif d'exclusion est présentée par le candidat ou le soumissionnaire, l'autorité concédante exige son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion, dans un délai de dix jours à compter de la réception de cette demande par le candidat ou le soumissionnaire, sous peine d'exclusion de la procédure. Le candidat, pourra, le cas échéant, s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de concession (Dc 1, Dc 2 « version code de la commande publique ») téléchargeables sur le site du Minefi et joints au dossier

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet des présents contrats. également et/ou à défaut, tout

autre document que le candidat souhaitera produire pour témoigner de ses garanties économiques et financières ; - Bilans ou extraits de bilans concernant les trois (3) dernières années, pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Note de présentation générale du candidat et de son savoir-faire permettant d'apprécier l'aptitude des candidats à assurer la continuité des services publics et l'égalité des usagers devant le service public (y compris moyens matériels et moyens en personnel). Par ailleurs, le candidat pourra apporter tout autre justificatif et document qu'il jugera utile de présenter pour permettre à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois d'apprécier son aptitude à assurer la continuité des services publics et l'égalité des usagers devant le service public ; - Présentation d'une liste des principales prestations de même nature que les prestations faisant l'objet des présents contrats (le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la délégation et à assurer la continuité du service). - l'expérience professionnelle du candidat

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1459647>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1459647>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variante : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le projet de contrat du lot 1

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CA du Saint-Quentinois

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

5.1 Lot : LOT-0002

Titre : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'usine de Jussy tenant à la collecte et au traitement des eaux usées

Description : Délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de l'usine de Jussy tenant à la collecte et au traitement des eaux usées

Identifiant interne : 02

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

Nomenclature supplémentaire (cpv): 65120000 Exploitation d'une station d'épuration d'eau

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Step de Gauchy et Step de Jussy appartenant à la Casq dont le siège est situé à

Ville : Saint-Quentin

Code postal : 02100

Subdivision pays (NUTS) : Aisne (FRE21)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 96 MONTH

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés : Non requises

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.7 Marché public stratégique

Objectif social promu : Autre

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Une lettre de candidature signée par une personne ayant autorité pour engager la société. Ce document doit indiquer l'identité du candidat individuel ou de chaque membre du groupement candidat (nom ou dénomination sociale, lieu du siège social, coordonnées, numéro Siren ou Siret, le cas échéant, les noms des personnes habilitées à engager l'entreprise). En cas de groupement, la lettre de candidature indiquera sa composition, sa forme ainsi que le nom de l'opérateur mandataire (formulaire Dc1 ou équivalent). Cette lettre devra être signée par chaque membre du groupement ou pas le mandataire dûment habilité. - Tous les documents permettant de prouver que le signataire est la personne habilitée à engager le candidat et en cas de groupement d'opérateurs économiques, le pouvoir donné au mandataire par les cotraitants pour la présentation du dossier de candidature ; - Un document justifiant du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés définie aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du Code du travail (c'est-à-dire, l'attestation de vigilance Urssaf en cours de validité). - Conformément à l'article R.3123-16 du Code de la commande publique, une déclaration sur l'honneur attestant : « 1° Qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation des contrats de concession prévue aux articles L. 3123-1 et L. 3123-14 ; 2° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à 3123-8, sont exacts. » ; Conformément à l'article L. 3123-15 du Code de la commande publique, lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation, placé dans l'une des situations mentionnées aux articles L. 3123-1, L. 3123-2 et L. 3123-3, l'opérateur informe sans délai la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois de ce changement de situation. Dans cette hypothèse, il est exclu de la procédure de passation des contrats pour ce motif. Lorsqu'un motif d'exclusion de la procédure de passation au sens du Code de la commande publique concerne un membre d'un groupement d'opérateurs économiques, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois exigera son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion dans un délai de dix (10) jours à compter de la réception de cette demande, sous peine d'exclusion du groupement de la procédure. Les personnes à l'encontre desquelles il existe un motif d'exclusion ne

peuvent se voir confier une partie des travaux ou services d'un contrat de concession. Lorsqu'une telle personne à l'encontre de laquelle il existe un motif d'exclusion est présentée par le candidat ou le soumissionnaire, l'autorité concédante exige son remplacement par une personne qui ne fait pas l'objet d'un motif d'exclusion, dans un délai de dix jours à compter de la réception de cette demande par le candidat ou le soumissionnaire, sous peine d'exclusion de la procédure. Le candidat, pourra, le cas échéant, s'inspirer du contenu des modèles de formulaires utilisés en matière de passation de concession (Dc 1, Dc 2 « version code de la commande publique ») téléchargeables sur le site du Minefi et joints au dossier

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat réalisé au cours des trois (3) derniers exercices disponibles, précisant la part du chiffre d'affaires correspondant à des prestations comparables avec les prestations faisant l'objet des présents contrats. également et/ou à défaut, tout autre document que le candidat souhaitera produire pour témoigner de ses garanties économiques et financières ; - Bilans ou extraits de bilans concernant les trois (3) dernières années, pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi ; - La preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité

Utilisation de ce critère : Utilisés

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Note de présentation générale du candidat et de son savoir-faire permettant d'apprécier l'aptitude des candidats à assurer la continuité des services publics et l'égalité des usagers devant le service public (y compris moyens matériels et moyens en personnel). Par ailleurs, le candidat pourra apporter tout autre justificatif et document qu'il jugera utile de présenter pour permettre à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois d'apprécier son aptitude à assurer la continuité des services publics et l'égalité des usagers devant le service public ; - Présentation d'une liste des principales prestations de même nature que les prestations faisant l'objet des présents contrats (le candidat a la possibilité de démontrer par d'autres références ou par d'autres moyens son aptitude à exécuter la délégation et à assurer la continuité du service). - l'expérience professionnelle du candidat

Utilisation de ce critère : Utilisés

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1459647>,

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1459647>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 24/06/2024 à 16:00

Conditions du marché :

Conditions relatives à l'exécution du contrat : La consultation comporte des conditions d'exécution à caractère social détaillées dans le projet de contrat du lot 1

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Informations relatives aux délais de recours : Articles R 421-1 à R 421-7 du Code de justice administrative (2 mois à compter de la notification ou publication de la décision de rejet de l'organisme). Articles L 551-1 et R 551-1 du Code de justice administrative pour le référé précontractuel qui peut être exercé depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat. Recours de pleine juridiction ouvert aux concurrents évincés (deux mois à compter de la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique)

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif d'Amiens

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : CA du Saint-Quentinois

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : CA du Saint-Quentinois

Numéro d'enregistrement : 20007189200067

Adresse postale : 58 boulevard Victor Hugo

Ville : Saint-Quentin

Code postal : 02108

Pays : France

Point de contact : MACAREZ Frédérique

Adresse électronique : marchespublics.agglo@casq.fr

Téléphone : 0323069133

Adresse internet : <http://www.agglo-saintquentinois.fr/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : CA du Saint-Quentinois

Numéro d'enregistrement : 1686110

Adresse postale : 58 boulevard Victor Hugo 02100 Saint-Quentin

Ville : Saint-Quentin

Code postal : 02108

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics.agglo@casq.fr

Téléphone : 0323069133

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif d'Amiens

Numéro d'enregistrement : 567696

Adresse postale : 14, rue Lemerchier

Ville : Amiens

Code postal : 80011

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-amiens@juradm.fr

Téléphone : 0322336170

Télécopieur : 0322336171

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 6caf12b6-31f4-4dba-830f-b2104d9700e4 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/04/2024 à 14:16

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/04/2024